

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Séance du 11 avril 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le onze avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N°5a2

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentées : Mme Christèle COURSAT, Mme Zohra HAMZAOUI, Mme Aïcha RAZOUKI

Etaient absents : Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Communication de l'état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal au titre de tous mandats et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie du CGCT

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique modifie le Code Général des collectivités Territoriales en le complétant par l'article L 2123-24-1-1 stipulant que chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie du CGCT,
- Considérant que cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune,
- Vu l'état des indemnités ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

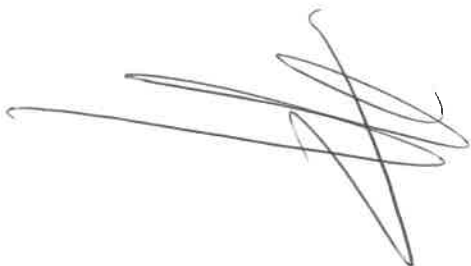
1- Acte la communication de l'état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal au titre de tous mandats et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie du CGCT.

2- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

 Le Maire,
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 12 AVR. 2023
Date et ref de l'accusé de réception : 12 AVR. 2023

D5A2 - M042023

ELU		Mandat	Indemnités Brutes Versées au titre de leurs mandats		
		Forme juridique	Syndicat	Syndicat	Mairie
		COLLECTIVITE →	Coiroux	Puy des Fourches	VILLE DE TULLE
COMBES	Bernard	Maire			2 174,18
SPINDLER	JACQUES	Adjoint au Maire			820,40
CHRISTOPHE	Sylvie	Adjoint au Maire			820,40
PERRIER	STEPHANIE	Adjoint au Maire			820,40
MARTHON	Fabrice	Adjoint au Maire			820,40
LACROIX	SANDY	Adjoint au Maire			820,40
NOVAIS	Jérémy	Adjoint au Maire			820,40
MAGRY	Christiane	Adjoint au Maire			820,40
BERTHOMIER	Stéphane	Adjoint au Maire			820,40
BOUYOU	MICHEL	Adjoint au Maire			820,40
BROQUERIE	PATRICK	Conseiller			233,36
CAVITTE	Pascal	Conseiller			233,36
HULPUSCH	SERGE	Conseiller			233,36
BOUYER	ANNE	Conseillère			96,81
BRAZ	SEBASTIEN	Conseiller			96,81
BREUILH	Michel	Conseiller			96,81
CHAUMEIL	RAPHAEL	Conseiller			96,81
COMBE	Christine	Conseillère			96,81
COURSAT	Christèle	Présidente / Conseillère	488,70		96,81
DEFFONTAINE	MARIE	Conseillère			96,81
DELCHET	YVON	Conseiller			96,81
DESJACQUES	PIERRE	Conseiller			96,81
FAUGERES	Gérard	Conseiller			96,81
FERREIRA	Ana-Maria	Conseillère			96,81
FOURNIER	Yvette	Conseillère			96,81
GENEIX	MICHELINE	Vice-Présidente / Conseillère		412,21	96,81
HAMZAOUI	Fatma	Conseiller			96,81
RAZOUKI	AICHA	Conseillère			96,81
TARI	Aysé	Conseillère			96,81
TURLIER	HENRY	Conseiller			96,81
VERGNE	CLEMENT	Conseiller			96,81
LASCAUX	DORIAN	Conseiller			96,81
HUGUE	GREGORY	Conseiller			



 de haute

 Bernard COMBES